

Morgan Stanley Investment Funds

### European Equity Alpha Fund - B Parts (Classe d'actions de capitalisation)

#### ACTIVE FUNDAMENTAL EQUITY

REPORTING | 31 Juillet 2018

Les investisseurs devraient lire le Document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que le Prospectus avant d'investir.

#### Objectif D'Investissement

Croissance à long terme de votre investissement.

#### Approche d'investissement

L'objectif d'investissement consiste à assurer une croissance du capital à long terme, exprimée en euros, en investissant principalement dans un portefeuille concentré d'actions d'entreprises cotées sur les bourses européennes. Nous chercherons à effectuer les placements dans des actions qui, selon la Société, présentent le potentiel d'appréciation du capital à long terme le plus élevé, en nous basant principalement sur les facteurs de marché fondamentaux et sur l'analyse des titres individuels.

#### Nos équipes d'investissement

	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEMENT
Matthew Leeman, Head of European Equity Team	2006	25
Riccardo Bindi, Executive Director	2006	25
Jonathan Day, Executive Director	2006	22
Jaymeen Patel, Executive Director	1998	24

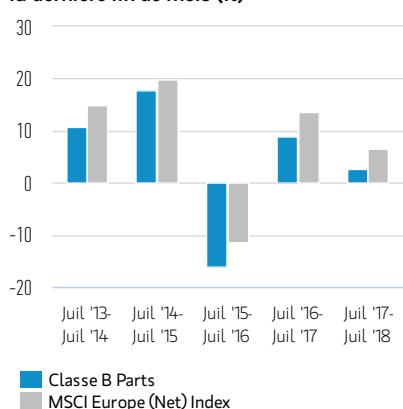
Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

#### Classe B Actions (en %, nettes de frais) Par rapport à l'indice en EUR

##### Performance de 100 EUR investis depuis le lancement (valeur de rachat)



##### Période de performance sur 12 mois jusqu'à la dernière fin de mois (%)



#### Performances des investissements (en %, nettes de frais) en EUR

	Cumulatif (%)			Annualisé (% p.a.)				CLASSE B LANCEMENT	INDICE DE RÉFÉRENCE		
	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE			3 ANS 5 ANS 10 ANS							
	1 M	3 M	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT				
Classe B Parts	2,92	3,38	(0,24)	2,75	(2,10)	4,12	4,02	2,88	--		
MSCI Europe (Net) Index	3,11	2,50		2,62	6,44	2,31	8,10	6,00	5,52		

Performances calendaires (%)	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	CLASSE B LANCEMENT	INDICE DE RÉFÉRENCE
Classe B Parts	7,16	(1,83)	3,61	1,84	21,16	13,68	(8,45)		--
MSCI Europe (Net) Index	10,24	2,58	8,22	6,84	19,82	17,29	(8,08)		--

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de change. Tous les calculs des données de performance sont basés sur une comparaison de la VL, sont exprimés nets de frais et ne prennent pas en compte les commissions et coûts relatifs à l'émission et au rachat de parts. La source de toutes les données relatives aux performances et aux indices est Morgan Stanley Investment Management.

Le fonds a reçu une compensation exceptionnelle en lien avec un accord du Prudential Equity Group avec la SEC aux États-Unis sur la base d'accusations de pratiques de négoce fréquentes et à très court terme. Par conséquent, les montants nets injectés reçus en mars 2010 et l'impôt retenu à la source afférent, échu en septembre 2010 et reçu en août 2011, ont respectivement permis d'améliorer les actifs gérés de 5 437 850 EUR et de 2 455 464 EUR, et ainsi d'accroître les performances cumulées du compte, pour l'ensemble de l'année 2010, de 297 points de base.

#### Type de part

	CLASSE B
Devise	Euro
ISIN	LU0073234923
Bloomberg	MOREUEB LX
Date de lancement	01 Juillet 1997
VL	€ 37,35

#### Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	05 Mars 1991
Devise de référence	Euro
Indice de référence	MSCI Europe (Net) Index
Total de l'actif	€ 211,14 million(s)
Structure	Luxembourg SICAV

#### Frais (%)

	CLASSE B
Droits d'entrée max	0,00
Frais courants	2,44

Frais de gestion

Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les paiements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ils incluent les commissions et frais de gestion, de fiducie/dépôt et d'administration. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section sur les charges et les frais associés du Prospectus.

#### Souscriptions (USD)

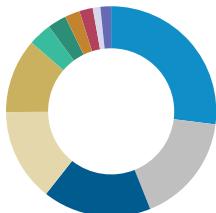
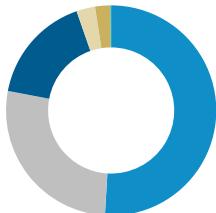
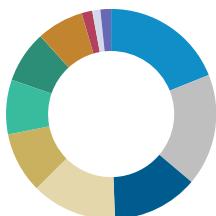
	CLASSE B
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

#### Statistiques (3 ans annualisés)

	CLASSE B	INDICE DE RÉFÉRENCE
Rendement excédentaire (%)	(4,42)	--
Alpha (de Jensen)	(4,42)	--
Béta	1,00	1,00
Ratio d'information	(1,60)	--
Corrélation	0,95	1,00
Ratio de Sharpe	(0,15)	0,22
Tracking error (%)	2,75	--
Volatilité du fonds (Écart-type) (%)	12,35	12,01

#### Caractéristiques

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Nombre de positions	42	447
Cours/cash-flow	14,22	11,41
Cours/valeur comptable	2,17	1,84
Cours/bénéfices	13,63	14,69
Croissance du BPA sur 5 ans (%)	3,96	3,39
Rendement des dividendes (%)	3,15	3,23

**Principaux pays (% de l'actif net)<sup>1</sup>****INDICE DE FONDS RÉFÉRENCE****Allocation par devise (% de l'actif net)<sup>1</sup>****INDICE DE FONDS RÉFÉRENCE****Allocation sectorielle (% de l'actif net)<sup>12</sup>****INDICE DE FONDS RÉFÉRENCE****Valeurs principales (% de l'actif net)<sup>3</sup>**

Nestle S.A.		4,25	2,70	
Royal Dutch Shell plc		3,62	3,08	
Novartis AG		3,60	1,99	
BP plc		3,59	1,60	
British American Tobacco plc		3,47	1,35	
Sap Se		3,36	1,22	
Airbus Se		3,01	0,77	
Bayer AG		2,87	1,07	
Asml Holding NV		2,78	0,94	
Unilever NV		2,72	0,95	
<b>Total</b>		<b>33,27</b>	--	

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur [www.morganstanleyinvestmentfunds.com](http://www.morganstanleyinvestmentfunds.com). Toutes les données sont au 31.07.2018 et peuvent changer tous les jours.

**Classe d'actions B - Profil de risque et de rendement****Risque Faible****Risque élevé****Rendements potentiellement plus faibles****Rendements potentiellement plus élevés**

La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans des actions de sociétés et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

**Classes d'actions B supplémentaires**

DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
BR	EUR	05.03.2014	LU1033668440

<sup>1</sup> Les chiffres peuvent ne pas correspondre à 100% en raison de l'arrondissement.

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site [www.msci.com/gics](http://www.msci.com/gics) et le glossaire sur [www.morganstanley.com/im](http://www.morganstanley.com/im).

<sup>3</sup> Ces allocations de titres et de pourcentages sont données à titre indicatif uniquement et ne constituent pas un conseil d'investissement ou une recommandation au sujet des titres ou investissements cités et ne doivent pas être interprétées comme telles.

## DÉFINITIONS

**L'alpha**(de Jensen) est une mesure de la performance corrigée du risque qui représente l'excès ou le déficit de rendement moyen d'un portefeuille ou d'un investissement par rapport à celui prévu par le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) compte tenu du bêta du portefeuille ou de l'investissement et du rendement moyen du marché. Avant le 30 juin 2018, l'alpha était calculé comme le rendement excédentaire du fonds par rapport à l'indice de référence. **Bloomberg** désigne le « Bloomberg Global Identifier (BBGID) ». Il s'agit d'un code alphanumérique unique de 12 caractères qui permet d'identifier des valeurs mobilières, telles que les compartiments de la plateforme Morgan Stanley Investment Funds, au niveau des classes d'actions, sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder en temps réel aux données des marchés financiers et d'effectuer des analyses. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque classe d'actions de chacun des fonds. Le **bêta** est une mesure de la volatilité relative d'un fonds par rapport aux mouvements haussiers ou baissiers du marché. Un bêta supérieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera moins que le marché. Le bêta du marché est toujours égal à 1. Le **R carré** mesure le niveau de corrélation des rendements d'un investissement à un indice. Un R carré de 1,00 signifie que la performance du portefeuille est corrélée à 100% à celle de l'indice, tandis qu'un R carré faible indique un niveau de corrélation moindre entre la performance du portefeuille et celle de l'indice. Le ratio **cours/bénéfices (P/E)** correspond au prix d'une action divisé par son bénéfice par action sur les douze derniers mois. Parfois appelé le multiple, le P/E donne aux investisseurs une idée du prix à payer pour le potentiel de profit d'une entreprise. Plus le P/E est élevé, plus les investisseurs paient, et donc plus ils s'attendent à une croissance élevée des bénéfices. Le **cours/cash flow (P/CF)** est un ratio utilisé pour comparer la valeur de marché d'une entreprise à son cash flow. Il est calculé en divisant le prix par action de l'entreprise par le cash flow d'exploitation. Le ratio **cours/valeur comptable (P/BV)** compare la valeur boursière d'une action à la valeur comptable par action du total de l'actif moins le total du passif. Ce chiffre permet de déterminer si une action est sous-évaluée ou surévaluée. Le **taux de croissance du BPA (bénéfice par action)** est la projection de la moyenne pondérée du bénéfice par action pour tous les titres du portefeuille pour les cinq exercices précédents. Le bénéfice par action pour une entreprise est défini comme étant le bénéfice total divisé par le nombre d'actions en circulation. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Les **Liquidités** la valeur des actifs pouvant être immédiatement convertis en liquidités. Celles-ci comprennent les effets de commerce, les opérations de change ouvertes, les bons du Trésor et d'autres instruments à court terme. Ces instruments sont considérés comme des liquidités, car ils sont jugés liquides et ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. Le **ratio d'information** correspond à l'alpha du portefeuille ou à son rendement excédentaire par unité de risque, tel que mesuré par le tracking error, par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Le **ratio de Sharpe** est une mesure ajustée du risque calculée comme le ratio entre le rendement excédentaire et l'écart-type. Le ratio de Sharpe détermine le rendement par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, meilleur sera l'historique de performance ajustée du risque. Le **rendement des dividendes** représente le rapport entre le montant des dividendes versés chaque année par une entreprise et le cours de son action. Le **rendement excédentaire** ou la valeur ajoutée (positive ou négative) est le rendement du fonds par rapport au rendement de l'indice de référence. Le **tracking error** est l'écart-type de la différence entre les rendements d'un investissement et son indice de référence. La **VL** est la valeur liquidative par action du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif. La **volatilité du fonds (Écart-type)** mesure la disparité des rendements de performance individuels, au sein d'une série de performances, par rapport à la valeur moyenne ou médiane.

## INFORMATIONS SUR L'INDICE

**L'indice MSCI Europe (Net)** est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant qui vise à mesurer la performance des marchés des actions des pays développés européens. En septembre 2002, l'indice MSCI Europe était composé des indices de marché des 16 pays développés suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

## DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des juridictions où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. En particulier, les parts ne peuvent être distribuées à des US persons.

**Royaume-Uni :** Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA. **Dubai :** Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7th Floor-Unit 701/702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubai, 506501, Emirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158).

**Allemagne :** Morgan Stanley Investment Management Limited Niederlassung Deutschland Junghofstrasse 13-15 60311 Frankfurt Allemagne (Gattung: Zweigniederlassung (FDI) gem. § 53b KWG). **Italie :** Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est au Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milan, Italie, est enregistrée en Italie sous le numéro d'entreprise et le numéro de TVA 08829360968. **Pays-Bas :** Morgan Stanley Investment Management, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 11096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited. Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. **Suisse :** Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich, agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115.415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

**Australie :** La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 122040037, licence AFS No 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication, ainsi que l'accès à celle-ci, est réservée aux « wholes clients » selon l'acception de ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie. **Hong Kong :** Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'àuprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 57). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission (autorité de réglementation des valeurs mobilières et des contrats à terme) de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ou adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour :** Ce document ne saurait être considéré comme constituant une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, au public ou à tout membre du public de Singapour autre que (i) les investisseurs institutionnels cités dans la section 304 de la loi singapourienne Securities and Futures Act (« SFA »), Chapitre 289, (ii) les « personnes concernées » (ce qui inclut les investisseurs accrédités) conformément à la section 305 de la SFA, ladite distribution devant respecter les conditions stipulées à la section 305 de la SFA ; ou (iii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, l'offre de parts de fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par la MAS à la clientèle de détail est interdite. Tout document écrit distribué aux personnes susmentionnées et en rapport avec une offre n'est pas un prospectus au sens défini par la SFA ; en conséquence, la responsabilité juridique en vertu de la SFA relative au contenu des prospectus ne s'applique pas ; les investisseurs doivent déterminer avec prudence si l'investissement convient à leur situation.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**EMEA:** Ce document à caractère promotionnel a été publié par Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM »). Société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre sous le numéro 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA.

Le présent document contient des informations concernant le compartiment (le « Fonds ») de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan

Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée dans le Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif, conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée. La Société est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription d'actions du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus en vigueur, du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI »), des rapports annuel et semestriel (les « Documents d'offre »), ou d'autres documents disponibles dans votre juridiction locale qui sont disponibles gratuitement auprès du siège social : European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192. De plus, tous les investisseurs italiens doivent se reporter au « Formulaire d'inscription complet », et tous les investisseurs de Hong Kong doivent se reporter au paragraphe « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong », tels que précisé dans le Prospectus. Des exemplaires du Prospectus, du DICI, des statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Le présent document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du concédant concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas parrainés, analysés, vendus ou promus par le concédant concerné, qui se dégage de toute responsabilité à l'égard de tels produits.

Tous les investissements comportent des risques, y compris l'éventuelle perte du montant en capital. Les informations contenues dans le présent document ne reposent pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable,

juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

**Les informations contenues dans le présent document ne sont pas une recommandation ou une « analyse financière » et sont classées comme des « informations publicitaires » conformément à la réglementation européenne ou suisse applicable. Cela signifie que ces informations publicitaires (a) n'ont pas été préparées conformément aux obligations juridiques visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et (b) ne sont soumises à aucune interdiction de transaction préalable à la diffusion d'analyses financières.**

MSIM n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sous-distribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier ou transmettre tout ou partie de ce travail ou d'en communiquer le contenu, même partiellement, à des tiers sans le consentement écrit exprès de MSIM.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. En cas de traduction, la présente version anglaise fait foi. En cas de divergence entre la version anglaise et une version de ce document dans une autre langue, la version anglaise prévaut.